



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU

DU 08 SEPTEMBRE 2017

Ordre du jour :

- 1) Point sur les chevalets.
- 2) Point sur les gobelets et dosettes pour les buvettes.
- 3) Préparation du concours du 09 et 10 décembre.
- 4) DRE – DRH – DRHAP ?
- 5) Commissaire aux comptes.
- 6) T-shirts
- 7) Questions diverses :
 - a.

Présents : Le président, le secrétaire, la secrétaire adjointe, le trésorier, la trésorière adjointe, Laurent (responsable du matériel).

Excusé : Fabrice (vice-président), Dominique S. (trésorière adjointe), Jean-Claude (membre d'honneur).

Ouverture : La séance est ouverte à 18h35.

I) Point sur les chevalets.

Le bureau remercie l'ensemble des bénévoles qui ont participé à la protection des chevalets par l'application de la lasure. Merci à Laurent qui nous a reçus chez lui pour cet atelier, merci au club pour l'apéritif. Il reste le montage des chevalets à finir mais Laurent préfère le faire de son côté pour une question de logistique de l'outillage. De plus il sait déjà comment procéder. Tout sera fait pour le 15/11. Le mur de la salle a été changé. Merci encore aux bénévoles. Il faut prévoir pour les cibles extérieures, surtout qu'il reste quelques bandes neuves et que parmi celles récupérées sur le mur, beaucoup pourront être réutilisées à l'envers.

II) Point sur les gobelets et dosettes pour les buvettes.

Le fournisseur, Mont-Blanc Trophées, nous a renvoyé la nouvelle maquette. Les membres du bureau sont ok. Le devis à hauteur de 468€ est accepté. Il faut vérifier que les graduations en centilitre sont présentes sur le gobelet.

Une demande de devis pour du textile brodé lui est demandée. Il attend un retour de la part de son brodeur pour nous répondre.

III) Préparation du concours salle du 09 et 10 décembre.

Grégory présente le mandat qui est accepté. Il faut le diffuser aux clubs, au CD74, à la ligue mais aussi aux arbitres du club. Seul le départ du dimanche matin pourra accueillir la catégorie poussin.

Pour les dosettes, **Jean-Jacques** va contacter Jonathan pour voir s'il est possible de se fournir chez Métro. Pour les crêpes, on redemandera à aussi à Jonathan si il peut renouveler sa préparation comme l'année dernière. Pour la machine à hot-dogs, **Laurent** va contacter Florence pour savoir si on peut

disposer de celle qui était mise à notre disposition ces dernières années. Pour la soupe, il faudra en préparer un peu moins que l'année dernière. Pour les gâteaux, **Grégory** doit envoyer un mail aux adhérents pour leur demander d'en préparer. Pour la tombola, le 3^{ème} lot est modifié. En premier c'est une télévision, en 2^{ème} un coffret gourmand pour 2 (box), en 3^{ème} un panier garni de produits de chez Pineau à Magland, en 4^{ème} une entrée aux thermes de Saint Gervais pour 2. Il y aura toujours une boîte de chocolat par carton à gagner. **Pascale** a préparé les feuilles et commencera la distribution dès le lundi 06 novembre.

La lettre de demande donc faite par **Grégory** doit être diffusée, modifiée à Maxime Pierret pour qu'il la présente chez Peggy Sage à Bonneville.

Jean-Jacques est passé chez Haribo à Uzès. Il a eu quelques lots qui vont bien nous servir pour les lots. On lui a aussi indiqué qu'on pouvait faire une demande au siège social pour un autre don. Jean-Jacques doit donner l'adresse mail à Grégory. Il faudra accéder la demande sur les jeunes.

Pascale doit préparer les invitations pour les mairie, communauté de commune...

Grégory doit faire le point sur les blasons disponibles. Jean-Jacques doit faire les demandes de matériel et buvette.

Pour le matériel, il faudra faire 2 équipes, une pour la préparation de la salle, de la buvette et de l'informatique, l'autre pour le transfert des chevalets. Nous devons remplacer l'ensemble des chevalets stockés aux services techniques par les nouveaux et donc emmener les anciens vers le terrain.

IV) DRE - DRH - DRHAP.

Il est décidé d'inscrire l'équipe féminine classique en Challenge. Elle pourra ainsi continuer à tirer en équipe mais sur une distance de 50m. Au besoin, cette équipe peut être mixte, mais elle est principalement réservée à la gente féminine. Il y a suffisamment d'archères au club : Dominique D., Dominique S., Pascale, Carine, Audrey, Céline et peut être d'autres parmi les nouvelles recrues.

L'équipe homme classique ne sera pas inscrite en DRE cette année. Il faudra donc se battre la saison prochaine pour remonter une équipe qui fera en sorte d'aller au plus haut niveau possible.

Lors de l'assemblée générale, il a soulevé le point de créer une équipe en DRHAP. Cette décision est validée par le bureau et sera actée rapidement.

V) Commissaire aux comptes.

Suite au rappel fait à l'assemblée générale sur la nécessité d'avoir des commissaires aux comptes, Gabriel s'est proposé pour l'être tout au long de la saison. Il est décidé de faire appel à lui dès que besoin pour aider Hervé et Dominique S. Il sera reconnu comme commissaire aux comptes pour la prochaine assemblée générale puisqu'il ne fait pas parti du bureau.

VI) T-shirts.

Comme vu dans le point 2 et suite aux différents avec l'ancien fournisseur des broderies, un devis est demandé à un nouveau fournisseur, Mont-Blanc Trophées. Nous sommes dans l'attente de sa réponse. Pour les T-shirts techniques, Grégory va relancer le fournisseur et faire un mail à l'ensemble des adhérents du club pour savoir qui commandera.

VII) Questions diverses.

Néant.

Clôture de la séance à 20h03.

La date de la **prochaine réunion** de bureau est le **12 janvier 2018** à 18h30, à La Cour Neuve.

Le Secrétaire : G. Turbelin

